

Le 2 novembre 2018

Comment se conformer à l'interdiction de travailler des heures supplémentaires

Le refus de travailler des heures supplémentaires peut s'exercer de manière différente selon le statut, la classe d'emplois et les fonctions. Par conséquent, nous tenterons ici de répondre aux questions que vous pourriez avoir à ce sujet.

Prolongation des heures de travail – Travailleurs et travailleuses à temps partiel et temporaires

Il est tout à fait acceptable de prolonger vos heures de travail jusqu'à concurrence de huit heures par jour et de 40 heures par semaine. Une de nos revendications vise la création de postes à plein temps. Pendant que nous luttons pour l'obtenir, il est logique de permettre aux travailleuses et travailleurs à temps partiel de travailler l'équivalent d'un horaire à plein temps.

Il en va de même pour les travailleuses et travailleurs temporaires.

FFRS

Les FFRS doivent accomplir leurs tâches habituelles jusqu'à concurrence de huit heures par jour et de 40 heures par semaine.

Étant donné que la livraison des envois à remettre en mains propres et les changements de serrure prennent du temps, et que ce temps n'est pas compris dans les heures de travail du SGI, il se peut que vous deviez rapporter du courrier et des colis à votre installation postale, car vous aurez manqué de temps pour les livrer. N'oubliez pas : vous devez inclure le temps de déplacement dans vos huit heures de travail. Par conséquent, prévoyez être de retour à l'installation huit heures après le début de votre journée de travail.

Face à l'employeur, restez déterminés

Il s'agit d'une grève légale. Nous avons entendu dire que la direction menaçait des membres de mesures disciplinaires s'ils refusaient de travailler plus de huit heures. Elle n'a pas le droit de le faire. Ne vous laissez pas intimider. Signalez à votre section locale toute menace ou mesure de harcèlement. N'hésitez pas à lui demander de l'aide.

Nous sommes déterminés à obtenir pour les FFRS la rémunération de toutes leurs heures de travail. Nous sommes déterminés à créer un nombre accru d'occasions d'emploi permanent à plein temps. Appuyez vos revendications!

Solidarité,

Mike Palecek

Président national

tw sepb 225 / scfp 1979

2015-2019 / Bulletin n°447

